

**Le Centre d'Activité Douleur – Soins Palliatifs du CHR d'Orléans recrute dès à présent un médecin PH ou PHC ou assistant (avec titularisation à terme) à l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement.**

Le CADSP est composé :

- en Soins Palliatifs, de 3 unités : 1 USP (12 lits d'hospitalisation), 1 EMSP, 1 EADSP (appui départemental)
- en Douleur, de 4 unités : 1 consultation douleur (CETD), 1 unité d'hospitalisation douleur (UTD), 2 unités d'HDJ (1 en propre, 1 commune au pôle de médecine)

### **Poste à pourvoir : 1 temps plein à l'EMSP**

Le recrutement est dédié à une activité à temps plein sur l'EMSPA du CHR d'Orléans

*Les missions de cette unité sont décrites dans la circulaire de la DGOS du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs.*

L'équipe mobile exerce une activité transversale au sein de l'établissement de santé. Notre action de diffusion de la démarche palliative au sein du CHR d'Orléans se décline en trois grands axes : la clinique, la formation, la recherche, souhaitée d'égale importance.

Notre pratique clinique nous demande de nous déplacer auprès du patient, de son entourage et des soignants, sur leurs sollicitations. Dans un souci de non substitution, l'EMSP encourage l'intégration de la démarche éthique dans le projet de soins en favorisant la collégialité.

Nous nous impliquons dans les formations initiales des soignants (médecin, IDE, kiné, ambulanciers, ARM...), mais aussi dans des formations continues institutionnelles.

L'équipe se compose de 2 médecins PH temps plein (en pratique 0.9 ETP et 0.8 ETP), de 2 IDE à temps plein, d'un psychologue (0.4 ETP) et d'un secrétariat. L'EMSP fonctionne 5 jours sur 7, aux heures ouvrables. La participation aux astreintes médicales des unités d'hospitalisation de Soins palliatifs et de la Douleur (+/- 7 WE par an par médecin) est obligatoire.

Initialement, vous viendrez renforcer l'équipe actuelle jusqu'au départ à la retraite en 2024 d'un des 2 médecins de l'EMSP, puis vous le remplacerez.

Le poste est fléché pour une titularisation de médecin non PH. Pour accueillir un médecin déjà PH qui souhaite nous rejoindre, des modalités adaptées seront mise en œuvre (mise à disposition, ou si nécessaire création de poste de PH pour une mutation).

Il est souhaité que les candidats soient formés aux Soins Palliatifs (DU, DIU, FST, DESC, ou master) et à la Douleur (DU ou Capacité). La capacité de travail en équipe est essentielle.

### **Personne à contacter :**

Antonin Sabon : [antonin.sabon@chr-orleans.fr](mailto:antonin.sabon@chr-orleans.fr)